



# PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenu le mardi 24 novembre 2015 à 18 h 30,  
à la bibliothèque de l'École secondaire du Plateau

---

## Présences :

### Parents :

- Marie-Christine Lapointe
- Mélanie Lapointe
- Julie Lavoie
- Louise Neron
- Chantal Pelletier, présidente
- Rébecca Savard
- Diane Simard
- Marie-Noël Thibault

### Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

### Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

### Représentants des élèves :

- Amélie Dancause
- Laurence Boies

### Assistant à la rencontre

- Jocelyn Simard

### Enseignants

- Claudine Brassard
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron
- Jérôme Tremblay
- Michel Vignola

---

## Affaires courantes :

### 1.1 Ouverture de la séance

L'ouverture de la réunion est faite par Jocelyn Simard à 18 h 30.

### 1.2 Vérification du quorum

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débiter.

### 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 15-16-013

**IL EST PROPOSÉ** par Diane Simard et résolu :

**QUE** soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**



#### 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 octobre 2015

CÉ 15-16-014

Jocelyn Simard fait une lecture du procès-verbal.

**IL EST PROPOSÉ** par Rébecca Savard et résolu :

**QUE** le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 20 octobre 2015 soit adopté après y avoir apporté les modifications suivantes:

Au point 5.2 : Écrire « Les petits déjeuners » au lieu de « Club des petits déjeuners ».  
Le montant donné par l'ATI est de 7000 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 1.5 Suivi au procès-verbal

Mélanie Lapointe a manifesté son intérêt pour être la représentante de notre école pour le comité de parents.

### 2. Affaires nouvelles

#### 2.1 Grille-matières

CÉ 15-16-015

La direction explique le document sur la grille-matières ainsi que le rôle du conseil d'établissement à ce sujet. La direction fait la lecture de l'extrait de l'article 86 de la L.I.P. Une consultation auprès des membres du personnel de l'école sera faite préalablement et la proposition retenue fera l'objet d'adoption lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

#### 2.2 Projet éducatif

CÉ 15-16-016

La direction explique la raison d'être du projet éducatif et en fait la lecture aux membres.

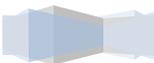
**IL EST PROPOSÉ PAR** Marie-Noëlle Thibeault

**D'APPROUVER** le projet éducatif.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 2.3 Foire du livre

Un dépliant sur cet événement est distribué à tous les membres.



La direction fait mention de l'importance de la lecture chez les jeunes et du taux de prêts de livres à la bibliothèque de l'école.

## 2.4 Réveillon de Noël (21 décembre)

CÉ 15-16-017

Compte tenu des moyens de pression exercés par les membres du personnel, la direction est en démarche auprès des représentants syndicaux pour connaître les intentions de ses membres à participer à cette activité. De plus, le conseil étudiant a été approché pour l'organisation du Réveillon de Noël. Il est mentionné qu'il serait intéressant de changer de formule. Le taux de participation lors de cet événement déterminera la tenue ou non de la journée d'activité d'hiver.

**IL EST PROPOSÉ** par Chantal Pelletier,

**D'APPROUVER** l'activité Réveillon de Noël.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2.5 Souper de Noël du conseil d'établissement

CÉ 15-16-018

Le souper de Noël du conseil d'établissement se tiendra le 15 décembre. La rencontre se tiendra exceptionnellement à 17 h 30 suivie du souper. À la suite d'un sondage auprès des membres, le restaurant l'Orchidée a été choisi pour l'occasion.

**IL EST RÉSOLU PAR** Julie Lavoie et **APPUYÉ PAR** Chantal Pelletier

que le montant alloué pour le souper de Noël soit utilisé pour payer les repas de l'ensemble des membres du conseil d'établissement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 3 Informations

### 3.1 Présidence

Aucun point.

### 3.2 Direction

#### 3.2.1 Politique de sanction (code de vie)

Une politique en cas de sanction à la suite de consommation ou de possession de substances illicites sera à adopter lors de la prochaine rencontre du conseil

d'établissement. Cette nouvelle politique, annexée au code de vie, permettra de baliser les interventions et les sanctions de façon plus structurée.

### **3.2.2 Alerte à la bombe**

Des mesures de sécurité ont été mises en place lors de l'alerte à la bombe. Le seul accès à l'école est l'entrée principale des élèves située boulevard Kane. Au retour des Fêtes, le système de sécurité par caméra avec portes électromagnétiques sera en fonction.

### **3.2.3 Plan de lutte contre la violence**

Ce document sera à l'ordre du jour à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

### **3.2.4 Party Rave**

CÉ 15-16-019

Le Party Rave se tiendra le vendredi 27 novembre de 20 h à minuit.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Diane Simard

**D'APPROUVER** la tenue du Party Rave.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **3.2.5 Projet de loi**

La direction informe les membres qu'un nouveau projet de loi sur la composition de la gouvernance scolaire sera déposé sous peu.

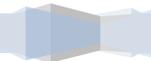
## **3.3 Comité de parents**

La dernière rencontre du comité de parents s'est tenue le 28 octobre 2015. La prochaine rencontre aura lieu le 18 janvier prochain.

## **3.4 Personnel-enseignant**

Les élèves de l'Harmonie interpréteront l'hymne national du Canada le 5 décembre prochain lors du match des Remparts au Centre Vidéotron.

La majorité des enseignants approuve la tenue du Réveillon de Noël.



Le nombre de parents présents à la première rencontre de parents a été d'environ 150 de moins que les années précédentes.

### **3.5 Personnel de soutien**

Julie Thibeault fait un résumé du bilan de la semaine de la prévention des toxicomanies qui s'est tenue du 16 au 19 novembre 2015. Les élèves ont bien répondu aux différentes activités.

### **3.6 Personnel professionnel**

Aucun point.

### **3.7 Représentants des élèves**

Il est demandé de la part de représentants des élèves d'accorder le port de vêtements chics lors du Réveillon de Noël. Il est soulevé que cela pourrait gêner les élèves qui participeront à des activités sportives. À la place, les élèves pourront se vêtir de vert et de rouge pour la soirée Réveillon de Noël

## **4 Parole au public**

Aucun point.

## **5 Autres points**

Aucun autre point.

## **6 Clôture de la séance à 20 h 00**

CÉ 15-16-020

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Mélanie Lapointe et résolu :

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

---

Chantal Pelletier  
Présidente

---

Jocelyn Simard  
Directeur

